



## FICHE PRATIQUE

### L'élève référent communication Collège

#### 6° à 4°

Son profil. ses missions. ses interlocuteurs

## Profil

L'élève référent communication est choisi, avec son accord, par le PP( en concertation avec l'équipe) pour représenter : un projet, une section, une option, une matière, un club, etc. (voir tableau transmis par mail et affiché en salle des profs)

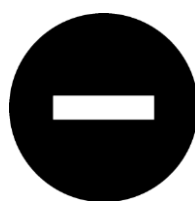
Partenaire de l'enseignant, cet élève saura se montrer disponible et coopératif dans les missions qui lui seront confiées. Ses qualités relationnelles (notamment l'écoute et la prise en compte des idées et des propositions de ses camarades), son intérêt pour les activités qu'il représente et son esprit d'initiative seront donc ses principaux atouts.

On attendra enfin de l'élève référent communication qu'il soit à l'aise avec les outils numériques (traitement de textes et d'images et utilisation raisonnée des réseaux sociaux).



### QUELLES MISSIONS ?

- seconder le professeur dans la conduite des activités menées (distribuer ou centraliser des documents, diffuser des informations pratiques, etc.)
- contribuer et veiller, toujours sous couvert de l'enseignant responsable, à la réalisation de supports (articles, photos, vidéos, affiches, etc.) pour rendre le projet visible tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école
- Transmettre les supports réalisés au Professeur Coordinateur projets Collège
- participer activement à l'organisation des Portes Ouvertes de l'établissement et autres
- prendre des initiatives et encourager celles des autres élèves pour vivre pleinement et promouvoir les activités et projets



### QUE N'EST PAS L'ÉLÈVE RÉFÉRENT ?

- ▶ le responsable du projet : s'il a la charge de concevoir avec ses camarades des supports et des actions de communication originaux et attrayants, il a l'obligation de faire valider **systematiquement** par son enseignant toute proposition avant sa réalisation et sa diffusion
- ▶ le « chef » des autres élèves du projet : s'il a pour mission de dynamiser et d'encadrer leurs actions, il doit veiller à rester à l'écoute de tous et ouvert à toutes leurs propositions
- ▶ le « sous-fifre » de ses camarades : s'il a le devoir de contribuer activement à la réalisation de supports et d'actions de communication, il n'a pas vocation à assumer seul cette tâche
- ▶ le « substitut » des délégués de classe : si, au sein d'un projet, il représente ses camarades et constitue un intermédiaire privilégié entre eux et le professeur, il ne doit pas se substituer aux délégués dans les autres domaines de la vie scolaire

## FORMATION

L'élève référent reçoit une formation en début d'année scolaire pour l'aider à accomplir ses différentes missions. Il est formé notamment au respect de l'image des personnes et de l'établissement, en particulier dans l'utilisation du compte Instagram de l'école

